

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA 2000
Demande d'enregistrement pour l'exploitation d'un élevage bovin**

GAEC OUVRE
30 RUE DU LOUP
80640 HORNOY-LE-BOURG



- Février 2020 -

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000

(Cadre de la procédure : articles R414-19 à R 414-29 du Code de l'environnement)

Le présent formulaire est à remplir par le porteur de projet.

Deux cas doivent être distingués selon le régime administratif applicable au projet :

- a) Si le projet **relevé d'une procédure administrative** au titre d'une législation ou d'une réglementation distincte de NATURA 2000, le présent formulaire **sera joint au dossier** de demande d'autorisation, de déclaration ou d'approbation adressé **au service instructeur habituellement chargé de cette procédure**.
- b) Si le projet **ne relève d'aucune législation ou réglementation distincte de NATURA 2000**, le présent formulaire sera adressé au **Préfet du département** concerné.

Ce formulaire constitue le premier niveau de l'évaluation des incidences au titre de Natural 2000. Il permet de répondre à la question préalable suivante : **le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natural 2000 ?**

Ce formulaire est organisé en **2 étapes** :

- **1er étape** : présentation du projet et recensement des incidences potentielles
- **2eme étape** : état des lieux écologique et analyse des incidences potentielles

Si à l'une ou l'autre de ces étapes il est possible de conclure que le projet **n'est pas susceptible** d'avoir une incidence sur un site Natural 2000, alors le présent formulaire constituera le **dossier d'évaluation des incidences Natural 2000**.

Attention, dans le cas contraire, si l'incidence du projet ne peut être exclue, une évaluation des incidences plus approfondie devra être réalisée (évaluation complète conformément à l'article R 414-23 du Code de l'Environnement).

L'information disponible pour le remplir : cf. annexe «*Où trouver l'information sur Natural 2000 ?*».

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : GAEC OUVRE

Adresse : 30 rue du loup

Commune et département : 80640 Hornoy-le-Bourg

Téléphone : Fax : Portable : 06 10 79 28 18

Email :

Nom du projet : Demande d'enregistrement pour 250 vaches laitières

Natural 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelle qu'ils contiennent. La constitution du réseau Natural 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable et sachant que la conservation d'aires protégées et de la biodiversité présente également un intérêt économique à long terme.

I. ETAPE 1 : DESCRIPTION DU PROJET ET RECENSEMENT DES INCIDENCES POTENTIELLES

A. NATURE DU PROJET

Préciser le type de projet envisagé, sa destination ainsi que les activités ou opérations annexes (ex : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément de ce formulaire.

Le GAEC OUVRE, dont le siège social est situé à Hornoy-le-Bourg (30 rue du Loup), est connue auprès de vos services pour exploiter un élevage de 100 vaches laitières et 60 bovins à l'engraissement (récépissé de déclaration datant du 14 mars 2007) sur le territoire de la commune de :

- Hornoy-le-Bourg :
 - 30 rue du Loup : parcelles cadastrées Section C parcelles n°273 à 276
 - Chemin rural n°7 dit du Moulin : parcelles cadastrées Section XK parcelles n°5 et 6
- Vraignes-lès-Hornoy : rue d'Hornoy, Section AB parcelles n°119, 165, 166, 167

Un site d'élevage est également présent à Mauquenchy (76). Mais celui-ci sera abandonné.

Nous soussignés, Antoine OUVRE, Charles OUVRE et Jérôme OUVRE, souhaitons aujourd'hui nous régulariser par rapport à l'effectif de vaches laitières présent et créer un nouveau bâtiment avec stockage paille et aire paillée pour les vaches taries.

Par ailleurs, nous souhaitons également réaliser une demande de dérogation. En effet, au niveau des sites d'Hornoy-le-Bourg et de Vraignes-lès-Hornoy, les aires paillées en litières accumulées, le stockage d'aliments) et le stockage de paille sont à moins de 100 m du tiers le plus proche.

Nous vous présentons également notre plan d'épandage remis à jour. Les surfaces épandables sont suffisantes pour recevoir l'ensemble des amendements organiques.

B. LOCALISATION DU PROJET

*Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (Emprises temporaires et définitive, chantier, accès etc.) Sur une photocopie de **carte IGN au 1/25 000ème** et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).*

Site d'élevage :

- Site 1 : 30 rue du Loup ; 80640 Hornoy-le-Bourg
- Site 2 : Chemin rural n°7 dit du Moulin ; 80640 Hornoy-le-Bourg
- Site 3 : Rue d'Hornoy ; 80640 Vraignes-les-Hornoy

Communes enquêtées (rayon de consultation du public + plan d'épandage)

Hornoy-le-Bourg, Vraignes-lès-Hornoy, Thieulloy-l'Abbaye, Croixrault, Camps-en-Amiénois, Méricourt-en-Vimeu et Moliens-Dreuil dans le département de la Somme et sur les communes de Mauquenchy et Roncherolles-en-Bray dans le département de la Seine-Maritime.

Le projet est situé hors site(s) Natural 2000. A quelle distance du(es) site(s) le plus proche(s) ?

Site N° **FR2300131** Nom **Pays de Bray humide**

A + **de 20 km** (M ou km) du site d'élevage le plus proche

Deux parcelles concernées : GOV27 ; GOV32

Site N° **FR2300133** Nom **Pays de Bray, Cuesas Nord et Sud**

A + **de 20 km** (M ou km) du site d'élevage le plus proche

A 1,4 km (M ou km) de la parcelle du plan d'épandage la plus proche

~~Le projet est situé à l'intérieur, en tout ou partie, d'un site Natura 2000 (indiquer l'emplacement du projet Sur un plan détaillé à l'échelle du site)~~

Site : (N° de site : FR-----)

Site : (N° de site : FR-----)

C. ETENDUE DU PROJET

(À renseigner si ces informations ne sont pas déjà fournies par ailleurs dans le dossier).

· Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) :
..... (m²)

· Longueur (si linéaire impacte) : (M.)

· Emprises en phase chantier : (M.)

· Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet générera des aménagements connexes. Si oui, décrire succinctement ces aménagements. Exemples : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, coupe, défrichement, arrachage, remblai, terrassement, village de tentes, tribunes, WC/sanitaires, traitement chimique, etc. Pour les manifestations sportives ou de loisir : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, Logistique, nombre de personnes attendues....).

Le site correspond à un élevage bovin classique. Il se localise dans une zone affectée à l'agriculture. Il n'y aura aucune construction supplémentaire.

L'épandage des effluents ne concernent que des parcelles qui font déjà l'objet d'épandage, en dehors des zones Natura 2000. L'ensemble des parcelles concernées étant cultivées.

La réglementation pour la protection en eau étant prise en considération, les pratiques ne remettront donc pas en cause les objectif du réseau Natura 2000.

D. NATURE ET ETENDUE DES INFLUENCES POTENTIELLES DU PROJET

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule emprise du projet. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (rejets dans le milieu aquatique, bruit, poussières...) la zone d'influence est en général plus étendue que la zone d'implantation.

Cochez ci-après les perturbations potentielles du projet et précisez leur étendue (sur carte au 1/25 000ème si possible).

- Destruction de milieux naturels (Pelouses sèches, haies, prairies, boisements...)
- Dérangement des espèces (zone d'alimentation, de reproduction, de repos)
- Coupure de la continuité des déplacements des espèces
- Rejets dans le milieu aquatique (eau pluviale, eaux usées, ...)
- Vibrations, bruits
- Poussières (pistes de chantier, circulation, ...)
- Stockage de déchets
- Hélicoptage
- Pollutions prévisibles (utilisation de produits chimiques...) (si oui, de quelle nature ?)

.....
.....
 Autres atteintes prévisibles, lesquelles :
.....
.....
.....

E. PERIODE ET DUREE ENVISAGEES DES INTERVENTIONS

Période prévue :

Durée envisagée :

Activité : diurne nocturne

Phasage (préciser le déroulement des travaux ou de la manifestation) :

Le travail s'échelonne entre 6h et 19h sur le site d'élevage.

Sur les parcelles cultivées, le travail peut être aléatoire en fonction de la taille de la parcelle et de l'intervention à réaliser : travail du sol, épandage, ...

F. CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A ce stade, compte tenu de la nature, de la localisation et des influences potentielles du projet, il est possible de conclure que le projet n'est manifestement pas susceptible d'avoir un effet notable sur le(s) site(s) Natura 2000 (absence de destruction d'habitat naturel, de dérangement, de source de pollution, ...).

- ✓ **Ce formulaire, accompagné des documents demandés, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration remise au service instructeur habituel de la procédure concernée ou adresse au Préfet du département si le projet ne relevé d'aucune procédure distincte de Natura 2000.**

A (lieu) : Signature :

La (date) : 05/02/20

Pour le GAEC OUVRE

OU

~~A ce stade, il n'est pas possible de conclure à l'absence évidente d'effet notable sur le(s) Site(s) Natura 2000.~~

- ✓ **L'analyse doit se poursuivre à l'étape 2, page suivante.**

II. ETAPE 2 : ETAT DES LIEUX ECOLOGIQUE ET ANALYSE DES INCIDENCES POTENTIELLES DU PROJET

Cet état des lieux écologique porte sur le périmètre du projet et la zone pouvant être impactée (zone d'influence).

A. INCIDENCES POTENTIELLES DU PROJET SUR LES MILIEUX NATURELS (HABITATS) ET SUR LES ESPECES ANIMALES ET VEGETALES (ESPECES ET HABITATS D'ESPECES) D'INTERET COMMUNAUTAIRE.

*Il s'agit d'identifier, à l'aide des tableaux suivants, les habitats naturels et les espèces animales et végétales **d'intérêt communautaire**, potentiellement impactées par le projet.*

Renseigner les tableaux suivants en se référant en particulier au document d'objectifs du site Natura 2000 concerné, à sa cartographie des habitats naturels et des habitats d'espèces (joindre extrait de la carte si possible).

TYPE D'HABITAT NATUREL préservé au titre de Natura 2000 (Cite dans le FSD ou le DOCOB)	Code de L'habitat	Présent sur la zone d'implantation du projet (O/N)	Présent sur la Zone d'influence du projet (O/N) distance ?	Risque de détérioration/destruction de l'habitat (O/N) totale ou partielle ?

NOM DE L'ESPECE (FAUNE OU FLORE) préservée au titre de Natura 2000 (citée dans le FSD ou le DOCOB)	Présent sur la zone d'implantation du projet (O/N)	Présent sur la Zone d'influence du projet (O/N) distance ?	Risque de détérioration/destruc tion de l'habitat d'espèce (O/N) totale ou partielle ?	Risque de dérangement de l'espèce (O/N)

B. DESCRIPTION SOMMAIRE DES INCIDENCES AVEREES OU POSSIBLES AUX DIFFERENTES PHASES DU PROJET (INSTALLATION, DEROULEMENT ET CONSEQUENCES DU PROJET)

Il s'agit de décrire les incidences prévisibles du projet mentionnées dans les tableaux précédents et d'exposer les raisons pour lesquelles l'activité est ou non susceptible d'avoir une incidence sur les habitats et les espèces identifiées.

· Destruction ou détérioration d'habitat (milieu naturel) ou d'habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

· Destruction d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

· Perturbation d'espèces (reproduction, repos, alimentation, ...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :
Photo 2 :
Photo 3 :
Photo 4 :
Photo 5 :

C. CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur Natura 2000 ?

NON :

- ✓ **Ce formulaire, accompagné des documents demandés, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration remise au service instructeur habituel de la procédure concernée ou adressé au Préfet du département si le projet ne relève d'aucune procédure distincte de Natura 2000.**

A (lieu) : Signature :

Le (date) :

OUI :

L'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier d'évaluation complète des incidences devra être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration remise au service instructeur habituel de la procédure concernée ou adressé au Préfet du département si le projet ne relève d'aucune procédure distincte de Natura 2000.